

FORMATION PRIORITÉ JEUNESSE – DÉTAILS ET PROCÉDURE

Sujets abordés dans la formation :

- Les abus pédosexuels;
- Le processus de conditionnement;
- Comment réagir à un dévoilement d'abus pédosexuel;
- L'impact d'un abus pédosexuel;
- Le code de conduite et le signalement;
- Les politiques et les procédures à utiliser pour protéger les enfants.

Procédure pour suivre la formation

1. La formation consiste en un cours en ligne de trois heures divisées en huit modules.
2. Vous pouvez suivre le cours en une ou plusieurs séances, au moyen d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un téléphone intelligent muni d'une connexion internet.
3. En tant que membres du **district des Trois-Rives**, vous devez créer votre compte en cliquant ici : https://vta.c3p.ca/app/fr/create_account?key=563BFD4A2FBB11EE8CCBB9DCFC399C17
4. Vous pouvez ensuite suivre la formation en accédant à [l'Académie de formation virtuelle](#)
5. Votre compte sera valide jusqu'au 31 juillet 2024.
6. Après avoir terminé les huit modules, vous devez faire un test de validation des connaissances (questions à choix multiples) pour attester de votre participation active et de votre compréhension.
7. Une fois que vous aurez réussi l'examen, vous devez télécharger votre certificat.
8. Vous devez transmettre votre certificat par courriel à admin@scoutsdestrois-rives.ca au district.
9. La Certification Priorité jeunesse sera alors ajoutée dans votre dossier personne (voir Système d'information des Scouts du Canada (SISC)) par votre district.



District des Trois-Rives
C.P. 44054
Ottawa, On K1K 2N0

613 741-3366
commissaire.troisrives@scoutsducanada.ca

Association des scouts du Canada
7331, rue Saint-Denis
Montréal, Qc H2R 2E5

1 866 297-2688
infoscout@scoutsducanada.ca
scoutsducanada.ca